



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN D'ORLÉANS
INSTITUT D'ARTS VISUELS

14, rue Dupanloup
F. 45 000 Orléans
t/33 [0]2 38 79 24 67
f/33 [0]2 38 79 21 16
www.iav-orleans.com
iav@ville-orleans.fr

Orléans, 20 mars 2009

Bonjour à tous,

Répondant à la demande du ministère de la Culture, l'AERES a évalué le diplôme délivré par les écoles supérieures d'art et a proposé le 4 mars de conférer au DNSEP le grade de master sous certaines conditions. L'IAV, école supérieure d'art et de design d'Orléans s'est réunie le 17 mars et propose sa participation au débat par le biais d'une lettre ouverte.

Depuis 4 ans, nous avons fait l'effort de restructurer nos enseignements et nos diplômes pour répondre au processus de Bologne et adhérer à l'espace européen de l'Enseignement supérieur. Livret de l'étudiant, mise en place d'une évaluation lisible, structuration des enseignements, tout ceci afin d'être en capacité d'acquérir une autonomie pédagogique et juridique, demandée par l'harmonisation européenne des enseignements supérieur et souhaitée pour 2010. Aujourd'hui, l'évaluation de l'AERES nous renvoie un regard en creux sur notre pédagogie. Celui d'une position universitaire face à des écoles de pratiques et de projets artistiques, ouvertes aux expérimentations et aux doutes. Celui peut-être, dénoncé déjà au temps de *l'Encyclopédie française*, du « système envahissant des activités intellectuelles » qui tient en respect le système de l'émotionnel et du sensible en France ... ? Nous pourrions sans peine retourner cette énonciation de « manques », qui nous est livrée par le rapport de l'AERES, pour parler de tout ce que nos étudiants font dans nos écoles, par leurs pratiques, avec curiosité, profondeur et plaisir.

Néanmoins, nous sommes conscients que la validation de nos diplômes au grade de master fait partie de la procédure que nous avons engagée depuis plusieurs années dans le but de faire progresser la lisibilité et la visibilité de nos enseignements comme de faciliter la mobilité de nos étudiants. Soit nous l'acceptons et travaillons sur les préconisations en les adaptant, soit nous renonçons à l'établissement d'une passerelle avec le système universitaire et les échanges européens, qui demain s'adresseront au « marché des masters ». Nous pensons qu'il faut, pour faciliter la vie professionnelle de nos étudiants, permettre l'aboutissement de cet exercice, et ceci sans perdre notre âme...

Nous vous livrons à cette fin notre analyse sur les préconisations de cette évaluation, dont certaines ne nous semblent pas acceptables en l'état, et pour lesquelles nous demandons à notre ministère d'œuvrer avec nous pour en amender clairement la teneur.

Vous soulignez en préambule la distance entre les exigences d'un diplôme universitaire et celui d'un diplôme en art. Nous en sommes pleinement conscients. Nous sommes porteurs dans nos écoles d'une pédagogie presque individuelle (*et en cela nous sommes très proches du parcours individuel de l'étudiant demandé par le processus de Bologne notamment dans le cadre du supplément au diplôme*) qui a comme but de faire émerger une création, donc une pédagogie des pratiques qui cohabite avec celle des savoirs. L'apprentissage du regard, du sensible, de la promenade, de l'expression, tout autant que celui des techniques, est indispensable à la construction de notre cursus.

Nous ne pouvons qu'approuver que « les aspects positifs et originaux » de nos enseignements soient reconnus et ne pouvons que répondre favorablement aux invitations de faire avancer la question de leur progressivité et de leurs procédures d'évaluation. Nous travaillons ces problématiques année après année. Nous sommes également convaincus de tout l'intérêt qu'il y aura à creuser les différentes pistes et les différentes acceptions de la recherche en art et design, prenant en compte nos modes opératoires (recherches documentaires, méthodologies, expérimentations, présentations, sélections, modélisations...) et ceux plus traditionnels de l'Université.

Mais nous nous étonnons par contre que, sans s'interroger sur la nécessaire et fertile diversité des approches, des pratiques et des formations dans une école d'art, le seul partenaire mentionné pour la recherche soit l'Université, sans aborder les autres acteurs (*ie. Cnam, centres technologiques, laboratoires de recherches comme ceux de l'INRA ou des Grandes Ecoles*), que le seul niveau de référence considéré soit d'avoir des enseignants titulaires d'un doctorat et des artistes reconnus à l'aune de la réputation internationale !

La capacité de dialogue de nos théoriciens avec les pratiques artistiques, tout comme leurs connaissances, sont à nos yeux primordiales, avant le grade de leur diplôme (de l'Ecole du Louvre au ... DNSEP). Nos praticiens sont parfois des artistes de dimensions internationales mais aussi des pédagogues de grande qualité, et il nous semble essentiel de faire reconnaître le dynamisme des fertilisations croisées par l'accueil, dans nos écoles, d'enseignants et d'artistes d'origines diverses, à coté de profils universitaires.

Enfin et surtout, nous estimons que la question du mémoire est à reconsidérer. Nous demandons dans la plupart de nos écoles, et pour nos options design et communication, l'écriture d'un mémoire. Ce mémoire répond à une démarche de recherche et soutient la démarche plastique de nos candidats au DNSEP. Au-delà de la démarche universitaire qui fait du mémoire la partie émergente du master, nos étudiants ont à concevoir et à défendre une production plastique conséquente. C'est cette relation duale entre réflexion et projet qui finalise ce cycle de nos enseignements, avec souvent des productions de mémoire interrogeant formes et fond de manières exceptionnelles. Il n'est nullement question dans l'arrêté constitutif du master d'un nombre de signes ou d'un système unique de soutenance. Il serait dommage que nos mémoires en art, qui recherchent souvent des formes nouvelles et particulièrement intéressantes d'écritures et de formes, au plus près d'un travail plastique, s'essaient à singer la demande universitaire. Nous proposons que ce mémoire se produise en laissant place à des formes et structures moins codifiées que celles que vous nous dépeignez... ; Enfin, le nombre de docteurs au jury ne garantit pas, nous le savons, la qualité du jury ni de la soutenance. Seule l'exigence permanente de nos enseignements le fait, et nous avons dans nos soutenances des experts dont l'exigence et la pertinence ne sont pas à démontrer.

Il nous faut néanmoins proposer au final un diplôme mesurable à l'aune de tous les diplômes universitaires en Europe. Et ceci nous semble essentiel à des étudiants, à des créateurs, à des artistes qui demain, travailleront en Europe, à l'international, dans des structures diverses et qui auront besoin de cette reconnaissance garantissant un niveau d'étude et de salaire.

La nécessaire « masterisation » qui doit qualifier nos diplômes ne doit pas, en conclusion, nous obliger à renoncer à la spécificité de nos écoles. Il faut que nous soyons capables d'adapter certaines des préconisations faites par l'AERES afin de les ajuster à nos enseignements et à la richesse de la mise en œuvre plastique.

Nous demandons donc au ministère de la Culture de travailler avec nous efficacement sur les modifications indispensables de la proposition de l'AERES, d'œuvrer à son adoption urgente, et de proposer un calendrier précis de l'évaluation de chacune des écoles.

Jacqueline Febvre, Directrice et les enseignants de l'école supérieure d'art et de design d'Orléans (IAV).

Copie à

Olivier Kaepelin et MIPEA, Jean-François Dhainaut et Alain Menand, AERES ; directeurs et enseignants des écoles supérieures d'art

Serge Grouard Député du Loiret et Maire d'Orléans

Direction Générale et à la Direction de la Culture de la Ville d'Orléans

DRAC Centre